



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MATAWINIE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DONAT

Séance extraordinaire des membres du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Donat tenue au lieu ordinaire des séances le **24 mars 2020 à 14 h** à laquelle sont présents et forment quorum sous la présidence du maire Joé Deslauriers, les conseillers Louis Dubois, Luc Drapeau, Stéphanie Dionne, Lyne Lavoie, Marie-Josée Dupuis, Gilbert Cardinal.

La greffière adjointe Stéphanie Russell est également présente.

1. **Ouverture de la séance**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Adoption des procès-verbaux (aucun)**

4. **Finances**

5. **Administration générale**
 - 5.1 Autorisation de signature d'un protocole d'entente et de dépenses dans le cadre du projet de croisière et Trolleybus
 - 5.2 Autorisation de signature pour le Pacte rural dans le cadre du projet de croisière et Trolleybus
 - 5.3 Octroi de contrat pour la fourniture d'affiches pour les associations de lacs

6. **Urbanisme et Environnement**

7. **Loisirs, Vie communautaire et Communications**

8. **Travaux publics et Parcs**

9. **Sécurité incendie et sécurité civile**

10. **Divers**
11. **Période d'information**
12. **Période de questions**
13. **Fermeture de la séance**

1. **Ouverture de la séance**

Compte tenu de la présence de tous les membres du conseil municipal, ceux-ci renoncent à l'avis de convocation.

Le maire et président Joé Deslauriers procède à l'ouverture de la séance à 14 h 45.

Il est à noter que le maire fait le choix de ne pas voter, à moins d'indication contraire.

2. **Adoption de l'ordre du jour**

20-0324-119 Il est proposé par Marie-Josée Dupuis et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour comme déposé.

3. **Adoption des procès-verbaux (aucun)**

4. **Finances**

5. **Administration générale**

5.1 **Autorisation de signature d'un protocole d'entente et de dépenses dans le cadre du projet de croisière et Trolleybus**

20-0324-120 Attendu que pour augmenter l'offre de service touristique, la Municipalité souhaite l'implantation d'un service de croisières commentées sur le lac Archambault;

Attendu que le projet comprend également la mise en service d'un Trolleybus qui pourra effectuer des circuits touristiques et historiques;

Attendu que pour ce faire, la Municipalité a déposé une demande d'aide financière au Pacte rural, dont la gestion est confiée à la MRC Matawinie;

Attendu la recommandation du directeur général adjoint – développement durable, Mickaël Tuilier, en date du 16 mars 2020;

À ces faits, il est proposé par Lyne Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers que le maire Joé Deslauriers et le directeur général adjoint – développement durable, Mickaël Tuilier soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents relatifs au protocole d'entente et de dépenses dans le cadre du projet de croisière et Trolleybus.

5.2 Autorisation de signature pour le Pacte rural dans le cadre du projet de croisière et Trolleybus

20-0324-121 Attendu que pour augmenter l'offre de service touristique, la Municipalité souhaite l'implantation d'un service de croisières commentées sur le lac Archambault;

Attendu que le projet comprend également la mise en service d'un Trolleybus qui pourra effectuer des circuits touristiques et historiques;

Attendu que pour ce faire, la Municipalité souhaite bénéficier de l'aide financière du Pacte rural dont la gestion est confiée à la MRC Matawinie;

Attendu que la Municipalité s'engage à payer un minimum de 20 % du coût du projet;

Attendu que la prestation de services des Croisières Alouette est reconnue à travers les Laurentides;

Attendu l'intérêt manifesté par l'association touristique régionale de Lanaudière, par la Chambre de commerce du Grand Saint-Donat, par la coopérative Bonjour Nature ainsi que les établissements hôteliers de Saint-Donat;

Attendu que les croisières proposées sur le lac Archambault seront un produit distinctif et unique dans toute la Matawinie et dans Lanaudière;

Attendu la recommandation du directeur général adjoint – développement durable, Mickaël Tuilier, en date du 16 mars 2020;

À ces faits, il est proposé par Louis Dubois et résolu à l'unanimité des conseillers que le maire Joé Deslauriers et le directeur général adjoint – développement durable, Mickaël Tuilier soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents relatifs à la demande de financement pour un montant de 75 000 \$ dans le cadre de la *Politique nationale de la ruralité* au fonds du Pacte rural dédié aux projets sur le territoire de la Municipalité dans le cadre du projet de croisière et Trolleybus.

5.3 Octroi de contrat pour la fourniture d'affiches pour les associations de lacs

20-0324-122 Attendu la nécessité de remplacer les affiches des associations de lacs maintenant illisibles ou brisées;



Attendu que pour ce faire, la Municipalité pourra bénéficier de l'aide financière du Pacte rural dont la gestion est confiée à la MRC Matawinie;

Attendu que la Municipalité souhaite que les affiches des associations de lacs correspondent aux affiches installées aux différentes entrées sur le territoire;

À ces faits, il est proposé par Luc Drapeau et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer le contrat pour la fourniture d'affiches pour les associations de lacs à l'entreprise Les Enseignes professionnelles au montant de 11 439,37 \$ avant toutes taxes applicables.

Que les sommes pour ce faire soient prélevées à même le poste budgétaire 55-911-00-001.

6. Urbanisme et Environnement

7. Loisirs, Vie communautaire et Communications

8. Travaux publics et Parcs

9. Sécurité incendie et sécurité civile

10. Divers

11. Période d'information

12. Période de questions

Aucune question n'est posée.

13. Fermeture de la séance

20-0324-123 Il est proposé par Marie-Josée Dupuis et résolu à l'unanimité des conseillers de lever la présente séance. Il est alors 15 h 45.

Joé Deslauriers
Maire

Stéphanie Russell
Greffière adjointe